

ACTION DAMIEN
Mr Benjamin MEERSSCHAERT
Boulevard Léopold II 263

1081 BRUXELLES

Gosselies, le 23 août 2020

Monsieur,

Votre courrier du 31 juillet dernier concernant la vente de vos marqueurs à l'entrée de nos magasins du 25 au 31 janvier 2021 nous est bien parvenu et a attiré toute notre attention.

C'est avec plaisir que nous transmettons notre autorisation pour cette action en ce qui concerne nos magasins intégrés.

Pour les magasins indépendants, seul le directeur du supermarché peut vous donner son accord.

Nous demandons néanmoins de prendre contact avec le gérant du magasin quelques jours auparavant afin que ces journées se déroulent au mieux.

Vous souhaitant un grand succès dans votre opération, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Cindy Godefroid
Service clientèle